Association Jeunesse sans drogue
Secrétariat info@jod.ch
8000 Zurich www.jod.ch

Communiqué de presse octobre 2003

Politique suisse en matière de drogue: un choix décisif

La campagne en vue des élections législatives va bon train. Partis et candidats font connaître leurs points de vue par voie de presse et d'affiches. Les slogans sont légion. Cependant, un thème de grande actualité est très peu évoqué, celui de l'avenir de notre politique en matière de drogue.

La **révision de la loi sur les stupéfiants** a déjà fait l'objet de premiers débats au Parlement. Accepter les modifications proposées entraînerait des **effets dangereux sur la jeunesse et la vie sociale en général.** Il est notamment envisagé de **légaliser largement la consommation, la culture et le commerce du cannabis.**

Or, il est important de savoir ce qui suit:

L'**Office fédéral de la santé publique** écrit: *«Presque la moitié des jeunes de 15 à 19 ans a expérimenté le cannabis. […] D'après diverses enquêtes, 25'000 jeunes environ (15% des consommateurs réguliers) ont une consommation quotidienne problématique. […] L'interdiction de la consommation de cannabis doit être levée tant qu'il est prouvé que le cannabis ne met la santé en danger que dans une faible mesure. Par ailleurs, l'attitude de la société face à la consommation de cannabis a nettement évolué et, enfin, l'interdiction en vigueur actuellement n'a pas empêché une forte croissance de la consommation dans de larges couches de la population.» (spectra/*juillet 2003*)*

En envisageant les choses de cette manière et en proposant de légaliser la consommation de stupéfiants, **la plus haute autorité sanitaire de notre pays** va **totalement à l'encontre** de la **Commission d'experts des Nations Unies** responsable du **contrôle international des stupéfiants.** Dans son rapport annuel 2001, elle précise, en faisant allusion à la Suisse:

*«**L'Organe s'inquiète** de ce que l'on continue à tolérer la publicité ou la vente, en magasin ou par Internet, **du cannabis, présenté comme une substance anodine.** Cette information est fausse et mensongère et fait passer un message trompeur au public, et surtout aux jeunes. […] **Le public a le droit de connaître les conséquences sanitaires et sociales liées à l'usage éventuel de cannabis** dans des proportions analogues, en quantité et en fréquence, à ce qui est le cas pour le tabac et pour l'alcool. **Ajouter une nouvelle drogue de la même catégorie que le tabac et l'alcool** constituerait **une erreur historique,** surtout au moment où les politiques de lutte contre l'abus de ces deux substances reçoivent enfin l'attention qu'elles méritent.»*

Si le Conseil des Etats et le Conseil national approuvent le projet de modification de la loi sur les stupéfiants, l'association «Jeunesse sans drogue» soutiendra activement le **référendum** annoncé par un comité romand. **Il faut absolument protéger notre jeunesse contre les effets des stupéfiants et les agissements du lobby de la drogue** déjà bien installé en Suisse.

Markus Kündig
Ancien conseiller aux Etats
Président de l'association

Simon Schenk
Conseiller national, membre du Comité,
Responsable sportif ZSC Lions

Dr Giorgio Morniroli
Ancien conseiller aux Etats
Membre du Comité